

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir, Omnibus.  
4 — 30 — — Express.  
3 — 47 — — matin, Poste.  
9 — 4 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.  
11 — 49 — — matin, Omnibus.  
6 — 23 — — soir, Omnibus.  
10 — 11 — — Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 4 minut. matin, March.-Mixte.  
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Une dépêche de Turin annonce que dans l'examen des bureaux de la chambre du traité relatif à la cession de la Savoie et de Nice à la France, l'opposition a fait connaître l'intention de demander l'ajournement de la discussion jusqu'après la fixation des frontières. Elle proposerait donc à la chambre un vote suspensif.

Les commissaires chargés de demander des explications au ministère sont favorables au gouvernement.

La même dépêche dit que des lettres de Naples, du 12, parlent de grands préparatifs et de mouvements militaires. Le roi et sa famille seraient à Portici où se trouvent de nombreuses troupes.

Les nouvelles de Rome informent que l'on s'attendait dans cette ville à l'entrée dans les Marches de quelques milliers de Romagnols. En vue de cette éventualité, une concentration de troupes a été ordonnée par le gouvernement romain.

Le *Corriere mercantile* publie diverses proclamations de Garibaldi aux habitants des pays napolitains, aux Siciliens et aux Romains.

Les préoccupations du parlement anglais se reportent assez naturellement vers les affaires extérieures, et les conséquences que pourrait avoir l'expédition de Garibaldi ont déjà été mardi au soir l'objet d'une conversation dont le télégraphe nous apporte le résumé.

A la suite d'une interpellation de M. Griffiths, lord John Russell a été amené à démentir formellement le bruit répandu par un journal belge d'une prétendue déclaration qui aurait été faite par le gouvernement français à lord Cowley, en vue de modifications éventuelles dans le midi de l'Italie, où, disait-on, la France réclamait une compensation. Le ministre anglais a simplement déclaré que ce bruit n'avait aucun fondement.

Le parlement s'est également occupé d'une question dont on s'occupe beaucoup depuis ces derniers jours.

Il s'agissait d'abord de la concentration d'un corps d'armée russe considérable sur le Pruth. On sait que ce fait a été démenti, et lord John Russell a déclaré que le gouvernement n'avait rien appris à cet égard.

Mais M. Locke a ensuite demandé au ministre ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans la dépêche relative à la convocation par le prince Gortschakoff des représentants de toutes les puissances, à l'exception de la Turquie, et à l'objet de cette réunion.

Le lecteur sait que nous avons déjà mentionné ce fait dans notre numéro précédent.

Lord John Russell s'est borné à répondre que le gouvernement avait reçu de son ambassadeur à Saint-Petersbourg une dépêche dont la teneur avait une grande analogie éventuelle avec la dépêche citée par M. Locke.

D'ailleurs, lord Cowley a informé son gouvernement que M. Thouvenel lui avait fait connaître que, si des mesures actives devaient être prises en ce qui concerne les affaires d'Orient, son opinion était que la Russie ne pouvait songer à exercer seule son action, et que cette action ne saurait non plus avoir lieu par la France et la Russie, mais bien par le concours de toutes les grandes puissances réunies.

Pour terminer à ce sujet, nous mentionnerons un télégramme de Berlin, annonçant que l'on mande de Munich, d'une manière certaine, que la Russie propose la réunion d'une conférence des cinq grandes puissances, à l'effet d'examiner la question de savoir si la Turquie a accompli les obligations qu'elle a contractées dans le traité de 1856 envers les chrétiens d'Orient. — A. Esparbié. (*Le Pays.*)

On annonce que les nouvelles les plus graves sont arrivées par la voie télégraphique de l'Italie méridionale. D'après les renseignements reçus par la *Patrie*, l'expédition de Garibaldi aurait réussi à soulever la Sicile; les troupes royales ne tiendraient plus que dans les forteresses de Messine et de Palerme. On dit que l'insurrection aurait éclaté en même temps dans la Calabre, province de terre ferme qui touche à la pointe de la Sicile, dont elle n'est séparée que par le détroit de Messine. Une troisième insurrection, combinée avec les deux

autres, aurait également éclaté dans les Abruzzes, province limitrophe des Etats romains.

Plusieurs journaux parlent de souscriptions qui seraient ouvertes en France en faveur de l'expédition de Garibaldi. Ces souscriptions sont interdites.

Parmi les bruits qui ont été répandus à propos de l'expédition de Garibaldi en Sicile, il en circule un d'après lequel l'un des corps de l'expédition, parti des frontières de la Toscane et s'acheminant par la voie de terre vers Naples, traverserait les Etats romains. Si un pareil fait se produisait, il n'est pas douteux que le gouvernement français, dont les troupes occupent depuis si longtemps Rome et Civita-Vecchia pour maintenir l'autorité du Saint-Père, ne souffrirait pas que le territoire du Saint-Siège fut l'objet d'une violation quelconque.

Quant au gouvernement et au territoire des Deux-Siciles, la question est tout autre, et la France n'a qu'à suivre les événements au même titre que les autres puissances.

Il est question d'envoyer des navires de guerre français sur les côtes de Sicile, pour protéger nos nationaux et surveiller les événements.

On ne croit pas que le parlement piémontais vote avant cinq ou six jours l'approbation du traité d'annexion de la Savoie et de Nice à la France. — Havas.

Il est certain que l'armée d'occupation à Rome va quitter cette ville à la fin du mois et rentrer en France. (*Le Pays.*)

Le *Corriere mercantile*, de Gènes, publie les proclamations suivantes, que nous reproduisons à titre de renseignements:

A l'armée napolitaine.

« L'arrogance étrangère domine la terre italienne par les discordes italiennes. Mais le jour où les fils des Sambites réunis aux frères de la Sicile donneront la main aux Italiens du Nord, ce jour-là notre peuple, dont vous êtes la plus belle partie, reprendra, comme par le passé, son rang parmi les premières nations de l'Europe. Soldat italien,

FEUILLETON

LA MIONETTE.

(Suite.)

Le soir, au souper, et sans que la conversation y eût amené le sujet, la Jeanne dit à Marcellin :

— Ça, toi, qu'est-ce donc que tu racontais tantôt à la Vipériaude? Je t'ai vu de loin lui parler. — Moi, répliqua Marcellin un peu étonné, oh! rien; nous nous sommes dit bonjour et bonsoir, comme ça se fait, comme ça doit se faire entre voisins. — Ah! c'est bien, c'est bien, il n'y a pas de mal à ça; je croyais.... — A propos des Vipériaux, reprit le père Bouvron, décidément ces gens ne sont pas reconnaissables; autant les deux hommes étaient rien-faisant et riboteurs, autant ils sont rangés et courageux. — La prison leur a profité, fit la bru. — Oui, pardieu! mais ce n'est pas la prison seule: m'est avis que cette famille doit remercier le ciel qui a pris la mère et leur a laissé la fille atnée; car, si l'une était le mauvais ange de la maison, l'autre en est le bon. — Ça n'en sera pas moins une famille de voleurs, dit encore la Jeanne en appuyant sur le dernier mot.

Marcellin eut un frissonnement.

— De voleurs! de voleurs! s'écria le père. Je suis, moi, pour cette moralité qui dit qu'il y a miséricorde à tous les péchés, et surtout quand les bonnes actions sont

les témoignages du repentir. Puis, du reste, il n'y a eu là de voleurs que les deux hommes, et encore ils ont été plus faibles que méchants, ils se sont laissés influencer par cette mauvaise créature qui était leur femme et leur mère; car, il faut le dire, une femme fait presque toujours reposer sur elle la fortune ou la misère d'une maison, comme elle en garde ou en perd l'honneur. S'il arrive malheur, il est bien rare que la femme n'ait pas à se reprocher d'avoir manqué d'économie ou de sagesse. Et c'est ce qui arriva chez les Vipériaux, comme ça arrive ailleurs.

Ici le père Bouvron fit une espèce d'arrêt dont la Jeanne n'eut point de peine à comprendre la signification: aussi ne fut-ce point sans aigreur qu'elle écouta le vieillard qui reprit ses propos:

— Quant aux filles, elles sont exemptes de tout reproche, et je ne crois pas qu'on leur doive rien imputer d'une faute que les hommes travaillent trop bien à effacer, pour qu'elle puisse se communiquer à des innocentes. Voyez surtout cette Mionette; c'est toujours tenu simplement, sans aucun étalage de luxe, et il semble pourtant qu'elle soit couverte de choses riches et coûteuses.

Marcellin buvait avec ivresse les paroles de son père.

— Ça travaille, ça est soyeux, laborieux, économe, enfin c'est une femme comme il faudrait que fussent toutes les femmes.

La Jeanne ne se contentait plus.

— Eh bien, répliqua-t-elle vivement, puisque cette

Mionette est une femme si accomplie, si extraordinaire, et que vous êtes si indulgent pour les péchés de famille, il fallait la donner à votre garçon. — Il pouvait, pardieu! plus mal rencontrer, dit sèchement le père, qui se leva de table et sortit.

Pour cacher les larmes que la colère et le dépit lui faisaient verser, la Jeanne gagna sa chambre.

Marcellin resta seul accoudé sur la table. Jusqu'à ce moment il n'avait fait que de ne pas aimer sa femme; ses sentiments pour elle n'étaient ni bons ni mauvais; mais tout à-coup il en connut un profond: la haine.

Ce qui fit cependant que Marcellin ne laissa rien voir de cette aversion, c'est qu'enfin, après deux ans de mariage, la Jeanne devint grosse, et qu'à défaut d'une affection conjugale, il espérait bientôt les joies paternelles. Aussi le vit-on entourer de soins et de prévenances celle qu'il avait en horreur, mais qui était la mère de son enfant. La Jeanne eut bientôt pénétré tout l'amour que Marcellin portait à cette créature qui n'était encore qu'une espérance, et Dieu sait comme elle profita de cet avantage. Marcellin supportait tout avec une héroïque indifférence. Il épiait les désirs, subissait les caprices, évitait les discussions, et même sous le poids d'une impitoyable tyrannie, il semblait être moins triste; il lui arriva plusieurs fois de s'endormir, et si l'on avait pu regarder dans ses rêves du sommeil et des veilles, on aurait vu flotter un berceau dont les rideaux, entr'ouverts pour laisser contempler la face souriante d'un petit être,

je n'ai qu'une ambition, celle de vous voir rangés aux côtés des soldats de Varèse et de San Martino pour combattre ensemble les ennemis de l'Italie.

» GARIBALDI. »

*Aux habitants du pays napolitain.*

« Il est temps d'imiter l'exemple magnanime de la Sicile en vous soulevant contre la plus criminelle des tyrannies. Qu'à la race parjure et assassine qui si longtemps vous tortura et vous foula aux pieds succède à la fin le libre gouvernement dont jouissent onze millions d'Italiens, et que le honteux drapeau bourbonien soit remplacé par le glorieux drapeau tricolore, symbole heureux de l'indépendance et de l'unité nationale sans lesquelles est impossible la liberté réelle et durable. Vos frères du Nord n'ambitionnent qu'une chose, votre association à la famille italienne.

» G. GARIBALDI, G. RICCIARDI,  
baron ROCCO.

*Aux Siciliens.*

« Siciliens! je vous ai amené une poignée de braves accourus au cri héroïque de la Sicile; survivant aux batailles lombardes, nous voici près de vous! nous ne demandons que l'affranchissement de la patrie. Soyons tous unis, et la tâche sera facile et courte. Aux armes! Quiconque ne saisit pas une arme est un lâche ou un traître à sa patrie.

» Le manque d'armes n'est pas un prétexte. Nous aurons des fusils, mais à cette heure, toute arme est bonne dans la main d'un brave. Les municipalités se chargeront des enfants, des femmes et des vieillards abandonnés. Aux armes tous! La Sicile enseignera encore une fois au monde comment un pays se débarrasse de ses oppresseurs par la volonté fort d'un peuple uni.

» G. GARIBALDI. »

*Aux Romains.*

« Demain, les prêtres de Lamoricière vous diront que quelques musulmans ont envahi votre territoire. Eh bien! ces musulmans sont ceux qui se sont battus pour l'Italie à Montevideo, à Rome, ceux que vous appellerez à vos enfants avec orgueil quand sera venu le jour où une double tyrannie vous laissera la liberté du souvenir.

» Un moment ils ont fléchi devant les soldats nombreux et aguerris de Bonaparte, mais ils ont fléchi la tête tournée vers l'ennemi et en faisant le serment de recommencer la lutte, et le serment aussi de ne laisser à leurs enfants d'autre héritage que la haine contre l'oppression et la servilité. Souvenez vous de mes camarades qui ont combattu hors de vos murs: Manara, Meloua, Masina, Mameli, Daverio, Perralla, Panizzi, Ramorino, Danieli, Montaldi, et tant d'autres braves d'entre vous qui dorment dans vos catacombes, et auxquels vous avez donné la sépulture parce qu'ils avaient été blessés par devant.

» Nos ennemis sont habiles et puissants; mais nous marchons sur la terre des Scévola, des Horaces et des Ferrus. Notre cause est la cause de tous les Italiens. Notre cri de guerre est celui qui retentit à Varèse et à Côme: *Italie et Victor-Emmanuel!* et vous savez qu'avec nous, vaincus ou vainqueurs, l'honneur italien sera sans tache.

» G. GARIBALDI,

» Général romain promu par un gouvernement élu par le suffrage universel. »

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 15 mai. — Les nouvelles de Rome, en date du 12, annoncent qu'une partie des volontaires irlandais est arrivée à Ancône.

Une corvette pontificale a apporté de Venise dans les Etats romains huit canons donnés par la duchesse de Parme; d'autres pièces, données par divers princes, sont également attendues.

Marseille, 15 mai. — Suivant des lettres de Florence, en date du 12, la garnison de cette ville aurait été appelée à la frontière par dépêche télégraphique et la garde nationale aurait repris le service de la place. Une certaine agitation régnait à Florence; de nombreux placards portant *Vive Ferdinand II! vive Léopold II!* y avaient été affichés.

D'après ces lettres, Garibaldi aurait poussé une pointe jusqu'à Montalto, dans les Etats de l'Eglise, près la frontière des Abruzzes.

Une souscription en faveur des volontaires garibaldiens avait été ouverte à Florence, Livourne, Bologne et Ravenne.

Marseille, 16 mai. — Un vapeur venant du Levant, en côtoyant dimanche au soir Marsala, a aperçu dans la ville une multitude de drapeaux rouges.

Par un autre vapeur d'Italie, on apprend que par suite d'une dépêche expédiée de l'Emilie 5,000 hommes auraient quitté Milan précipitamment et se seraient embarqués hier à Gênes.

On parle, pour expliquer ce départ de troupes, d'un mouvement opéré par le général de Lamoricière.

Vienne, 16 mai. — M. Zsedeny et le curé Maday, compromis dans l'affaire des protestants hongrois et qui avaient été emprisonnés à Kanschau, ont été mis en liberté. On parle d'une amnistie générale.

Berlin, 15 mai. — La chambre des députés a adopté à la majorité de 315 voix contre 2 le projet de loi ouvrant un crédit de 9 millions 500,000 thalers pour dépenses militaires, avec l'amendement proposé par la commission et consistant à dire que l'armée serait maintenue sur le pied de guerre provisoirement.

Madrid, 15 mai. — Les volontaires basques, après dissolution, rentrent dans leurs foyers.

La nouvelle de la guerre civile qui aurait éclaté dans le Maroc est confirmée par diverses voies. Les plénipotentiaires arrivent de Tétouan.

Londres, 17 mai. — Le *Morning-Post* publie une dépêche de Paris annonçant que la situation s'est compliquée, parce qu'un des corps de volontaires de Garibaldi, en route pour Naples, aurait passé par les Etats romains. — Havas.

Marseille, 16 mai. — Suivant les nouvelles de Naples, en date du 12, le bruit que Garibaldi aurait fait une tentative en Calabre avait produit une panique à la cour. La vaisselle précieuse, les bijoux, les diamants et les tableaux de prix auraient été emballés à tout évènement. Un vapeur était arrivé de Palerme avec deux cents fuyards. Le 10, une manifestation, composée de trente mille personnes, avait eu lieu dans cette ville.

La troupe était restée silencieuse; des agents de police avaient tué ou blessé six individus. Une pluie de fleurs était répandue des balcons sur le passage de la démonstration. Le lendemain, quatre agents

de police ont été trouvés poignardés. Le commandant de la place et le directeur de la police étaient aux abois. (Le Siècle.)

#### FAITS DIVERS.

Le conseil d'Etat est saisi d'un projet de loi relatif au rachat des canaux par l'Etat. Cette grande mesure aurait pour objet de diminuer dans une proportion considérable les prix des transports des marchandises, et de se rattacher intimement à l'esprit du traité de commerce conclu il y a cinq mois.

D'un autre côté, ces moyens, conçus et exécutés par le gouvernement en vue d'arriver à un ensemble de mesures favorables à l'extension et à la prospérité du commerce, coïncident avec la prochaine présentation d'un projet de loi tendant à ouvrir les colonies à l'importation des céréales étrangères.

Ce projet, dont le gouvernement s'occupe actuellement, est surtout destiné à régler d'une manière définitive la législation provisoire qui permettait les importations directes des céréales aux colonies moyennant un droit qu'on pouvait considérer comme un simple droit de balance et qui avait été successivement prorogé jusqu'au 1<sup>er</sup> juin.

Ces mesures, d'ailleurs, n'occasionneraient aucune charge au Trésor.

— Par décret du 12 mai 1860, l'Empereur, sur la proposition de S. Exc. le ministre secrétaire d'Etat de la guerre, a promu dans l'ordre impérial de la Légion d'Honneur, à la dignité de grand-croix, M. le comte de Goyon (Charles-Marie-Augustin), général de division, aide-de-camp de l'Empereur, commandant la division d'occupation à Rome; grand officier du 8 août 1858: 40 ans de services effectifs, 6 campagnes.

#### LA SICILE.

Nous extrayons les lignes suivantes d'une notice géographique publiée par le *Moniteur de l'armée*:

« La Sicile est la plus grande île de la Méditerranée. Elle se trouve séparée de l'extrémité méridionale de l'Italie par le célèbre détroit de Messine, et elle est entourée de plusieurs groupes; parmi lesquels on peut citer les îles Lipari ou Eoliennes au nord, les îles Egades à l'ouest et l'île de Pantellaria au midi. La Sicile a une étendue d'environ 300 kilomètres dans sa plus grande longueur, allant de l'est à l'ouest, sur une largeur qui varie de 50 à 175 kilomètres; elle a environ 550 kilomètres de tour et 27,000 kilomètres carrés de superficie.

» Cette île est sillonnée par de grandes montagnes qui sont considérées par les savants comme la continuation des Apennins. La chaîne principale commence au cap Pélero, sur le détroit; elle s'étend le long de la côte septentrionale jusqu'à Trapani et au camp San Vito. Cette chaîne, vers son centre, près des sources du Salso et de la Giaretta, atteint sa plus grande hauteur, et le Pizzodi Case, qui forme son point culminant, s'élève à 2,050 mètres au-dessus du niveau de la mer, dont il n'est éloigné que de 25 à 30 kilomètres.

» En se dirigeant vers l'ouest, la chaîne diminue; mais dans les environs de Castro-Nuovo, elle atteint encore 1,630 mètres de hauteur, puis elle s'a-

dérobaient de leur mieux la silhouette d'une femme qui se dessinait sur leur transparence.

#### XXXI.

On était au mois d'octobre, et vers la fin du même mois Marcellin devait être père.

Or, cette année fut signalée dans la mémoire des hommes par les grands ravages que la rivière de Loire causa sur toute la longueur de son parcours. Malheureux furent les villages qu'elle baigne, les champs qu'elle arrose, les cités qu'elle traverse. Je ne veux point essayer de décrire ces tristes journées qui sont trop rapprochées de notre temps pour qu'on les ait oubliées.

Bâti sur le flanc d'un coteau, le village où se passe cette histoire fut peu atteint par le fléau. Quelques maisons seulement furent inondées. Quand on eut retiré de ces habitations les mobiliers et les récoltes, l'on n'eut donc rien à faire qu'à regarder passer tristement les eaux bourbeuses et bruyantes couvertes de débris. Tous les points d'où l'on pouvait, en la dominant, découvrir la surface du fleuve étaient encombrés de groupes nombreux où se disaient et discutaient les horribles nouvelles qui arrivaient de toutes parts.

La chaussée du pont suspendu, qui était le lieu le plus propre à embrasser une grande partie de la rivière, servait naturellement de point de rassemblement à une foule de curieux.

Marcellin, comme tous, était allé se donner l'affreux spectacle. En sortant, il avait recommandé à sa femme de garder la maison, lui persuadant que son état exigeait de fuir les émotions.

Comme il était monté sur la chaussée et prenait part à la conversation de quelques hommes, on entendit tout-à-coup un bruit sourd, une espèce de grondement profond, suivi de cris perçants poussés par plusieurs personnes qui couraient du côté du village. L'eau, frappant de toute sa force contre la chaussée, en avait sapé les fondations et venait subitement de s'y frayer un passage. Ce ne fut d'abord qu'une crevasse que plusieurs fuyards purent franchir d'un saut; mais le courant se précipita si impétueux par cette trouée, qu'il eut ruiné une trentaine de pieds de la chaussée avant qu'on eût pu trouver des planches ou des échelles à jeter en travers en guise de passerelles. Huit ou dix personnes, au nombre desquelles se trouvait Marcellin, se trouvaient prises sur ce talus de maçonnerie que l'eau rongait bloc à bloc. Déjà les câbles du pont semblaient à peine retenus dans les massifs où ils étaient liés, et de moment en moment on s'attendait à les voir déraiper et laisser tomber dans le fleuve furieux la charpente énorme qu'ils soutenaient. Dans leur chute ils devaient inévitablement écraser ou entraîner les hommes retenus captifs au pied des colonnes qui leur servaient de support.

Un long cri de détresse s'élevait à la fois des deux ri-

ves; mais tout-à-coup à ce cri succéda un profond silence. On venait de voir à quelque vingt pas de là une barque se détacher du bord et, guidée par deux hommes, se lancer, dans le courant, dans la direction de l'île improvisée. Ces deux hommes, dont le nom courut comme une rumeur d'admiration dans la foule, c'étaient le père et le fils Vipériau. Ils vont faisant force de rames dans le courant qui ballote leur embarcation, comme un ruisseau fait d'une simple coquille. Ils voguent, et bientôt la proue du bateau se présente à quelques pouces de la ruine. Ils semblent vouloir aborder ainsi; mais tel n'est point leur dessein. Ils se laissent glisser, et quand ils n'ont plus le massif de pierres à frôler, d'un vigoureux coup d'aviron ils entrent dans le remous qui se forme au-dessous de la chaussée. Ils touchent: deux des hommes qui se sont élancés dans la barque prennent aussi des rames, et, quand tous sont entrés, une traversée nouvelle commence, plus périlleuse que la première, car le bateau est lourd maintenant et les abords du rivage qu'il faut atteindre sont d'un accès difficile. Ils partent et sont obligés de se laisser entraîner par le courant, n'osant faire prendre le flanc de leur barque par les vagues qui la heurtent avec fracas de leur dos énorme. Ils descendent et la foule, dont les regards les suivent avec anxiété, court le long du rivage. Maintes fois les lames escaladent, comme avec une fierté joyeuse, les parois de l'embarcation; maintes fois ils donnent contre les débris

baisse de nouveau pour ne plus se relever que vers Palerme, où elle forme des masses arrondies qui ont encore jusqu'à mille mètres d'élévation.

» Le versant septentrional de la chaîne descend brusquement sur la côte en pentes escarpées et rocheuses; mais le versant méridional est précédé de vastes plateaux qui s'inclinent insensiblement vers la mer et ne montrent qu'en peu d'endroits des formes abruptes. L'Etna, appelé également monte Gibello, est situé dans la province de Catane.

» L'intérieur de l'île est peu peuplé et presque inculte. La population est concentrée dans un nombre considérable de gros bourgs, de villes et de petites villes; on ne trouve de villages et d'habitations isolées que dans le voisinage de Messine et dans la plaine de Catane.

» La Sicile divisée en sept intendances ou provinces, qui sont celles de Palerme, Messine, Catane, Syracuse, Caltanissetta, Girgenti et Trapani. Les trois premières, regardées comme les plus importantes au point de vue militaire, sont reliées entre elles par une route stratégique qui va jusqu'à Girgenti et qui doit un jour embrasser le littoral entier de l'île; elle s'étend le long de la côte septentrionale.

» Palerme, chef-lieu de l'intendance de ce nom, est la résidence du lieutenant ou gouverneur-général de la Sicile et le siège du gouvernement de l'île. C'est une belle ville qui a 8 kilomètres de tour, de beaux monuments et des ouvrages de défense importants, parmi lesquels on cite le fort de Castellucio et celui de Castellamare. Elle s'élève au fond du golfe qui porte son nom et au bord de l'Oselo; sa population est d'environ 175 mille âmes. Les autres villes principales de la même province sont: Montreale, Termini, Cefalu et Carini.

» Messine, située sur le golfe du même nom, possède le meilleur port de la Méditerranée. Elle est défendue par des ouvrages formidables, parmi lesquels on doit mentionner la citadelle, le fort San-Salvatore, qui, conjointement avec le bastion Real-Alto, ferme complètement le port.

» Sur la hauteur, à 900 mètres environ de la citadelle se trouvent les forts de Gonzague, de Castellucio et des Capucini. L'entrée du détroit, du côté de Messine, de même que du côté de la terre ferme, est défendue par une suite de batteries bien établies et bien armées. La ville de Messine est le point militaire le plus important de la Sicile, celui qui doit décider de la possession de l'île.

» Le détroit de Messine, appelé aussi phare de Messine, sépare la Sicile du royaume de Naples et du reste de l'Italie. Il a sept kilomètres dans sa plus grande largeur et trois kilomètres dans sa partie la plus étranglée. Ce détroit célèbre est un des passages de la Méditerranée, et sous certains rapports, le plus important. Si, au lieu d'appartenir à un Etat secondaire comme les Deux Siciles, ce détroit était au pouvoir de l'une des grandes puissances de l'Europe, cette puissance posséderait la clef de la Méditerranée.

» Les autres points les plus importants de la province de Messine sont: le fort Melazzo, bâti sur un rocher élevé, entouré d'une triple enceinte et renfermant une ville d'environ 6,000 âmes; Taormina, petite place forte élevée sur un rocher abrupt, au bord de la mer Ionienne, Randazzo, ville de 12,000 habitants, située au nord de l'Etna.

dont les eaux sont couvertes. Enfin ils approchent du bord; déjà l'on tend les bras pour saisir l'amarre qu'ils vont jeter; déjà on les croit sauvés, lorsque du milieu d'une vague s'élèvent, en pleurant, les longues branches noires d'un grand arbre déraciné, qui viennent s'appuyer sur le bordage du bateau, le penchent, le secouent, le chavirent.

Pendant un instant, qui fut un siècle, on ne vit rien à la surface du torrent que le fond jaune et moussu de la barque, puis des bras et des têtes parurent; on jeta des cordes, on tendit des perches. Quelques-uns, Marcellin entre autres, purent s'y accrocher et furent retirés de l'eau; mais parmi ceux que la Loire garda et qui furent au nombre de cinq, on vit bientôt qu'il fallait compter les deux Vipériaux; leurs corps ne furent retrouvés que six jours après, à trois lieues plus loin. Comme s'ils fussent morts en cherchant à se sauver l'un l'autre, ils se tenaient enlacés par les bras et avaient été déposés ainsi contre la haie d'une prairie inondée.

Au même instant où le bateau sombrait, cessant d'être soutenu par les câbles dont les attaches avaient cédé, le tablier du pont s'abîmait et entraînait avec lui ce qui restait de la chaudière.

Au même instant aussi deux femmes s'évanouissaient. Est-il besoin de dire que ces deux femmes étaient, l'une la Jeanne Micalon, l'autre la Mionette Vipériaux.

(La suite au prochain numéro.)

» Trapani, chef-lieu de province, est situé sur le cap Trapani, à l'extrémité ouest de l'île, à 80 kilomètres de Palerme. Elle est défendue par une citadelle, son port, très-vaste, mais peu profond, est protégé par une batterie élevée à l'extrémité de la pointe et par un fort construit sur l'île de Columbara, située en face; elle a 24,000 habitants.

» Les principales villes de cette province, après Trapani, sont Mazzara, qui possède une citadelle; Marsala, ville d'environ 24,000 habitants, qui fait un grand commerce de vin auquel elle donne son nom, et dans le port de laquelle l'expédition de Garibaldi vint, dit-on, de débarquer; Alcamo, Calatafimi, Salemi et Castelvetro. — Baudouin.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le décret relatif aux travaux de défense de la ville de Saumur contre les inondations est rendu; M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient d'ouvrir à M. le Préfet du département de Maine-et-Loire un crédit de 200,000 fr. pour commencer immédiatement les travaux.

M. le chef d'escadrons, commandant le dépôt de remonte d'Angers, sera à Saumur, le 21 mai, pour inspecter les chevaux, juments ou muets appartenant à l'Etat, prêtés aux propriétaires et cultivateurs.

Les cantons de Saumur, Gênes, Montreuil-Bellay et Doué devront être réunis à Saumur, place de la Mairie, à 8 heures du matin.

Les propriétaires et cultivateurs devront être munis de leurs procès-verbaux de cession.

#### Département de Maine-et-Loire.

COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

#### CONCOURS

De Faucheuses mécaniques, Faneuses et Râteaux à cheval.

#### PROGRAMME.

Le 3 juin 1860, à midi, le Comice agricole donnera un concours dans la ferme de Mortefonds, commune de Distré, près Saumur.

Les fabricants ou possesseurs d'instruments pour faucher, faner et râteler les fourrages sont appelés à concourir.

Il sera décerné une médaille de vermeil et 200 fr. à celui qui aura confectionné ou introduit dans la pratique agricole de l'arrondissement la meilleure machine à faucher des fourrages.

Toutefois, cette prime ne sera accordée qu'à celui qui, l'ayant achetée, l'utilisera sur une exploitation de l'arrondissement, ou qu'au fabricant qui la louerait pendant un an aux propriétaires de l'arrondissement.

Une médaille d'argent sera décernée à la meilleure faneuse, dans les mêmes conditions que la faucheuse;

Et une médaille de bronze au meilleur râteau à cheval, dans les mêmes conditions également que la faucheuse.

Les propriétaires ou fabricants domiciliés hors de l'arrondissement de Saumur sont admis à concourir, pourvu que les machines soient employées dans l'arrondissement de Saumur.

Fait et arrêté, etc.

Pour chronique locale et faits divers. P. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, 17 mai. — Le vapeur faisant le service des côtes d'Italie, qui devait partir à midi, a retardé son départ de quatre heures, probablement pour attendre les plis du gouvernement.

On a reçu ici la confirmation du désarroi dans lequel se trouve la cour de Naples. Il paraît également confirmé que les drapeaux vus à Marsala étaient rouges. Un gouvernement provisoire avait été établi dans cette ville. A Messine, le 15, la tranquillité était complète.

Les nouvelles de Constantinople, en date du 9, confirment l'envoi en Bessarabie d'un corps russe de 60,000 hommes. Les troubles qui avaient éclaté en Thessalie ont été réprimés. Le gouvernement grec lui-même a fait arrêter le chef du mouvement. Il y avait de l'agitation dans l'Épire.

Appréhensions générales dans toutes les provinces de l'empire turc. Les exigences de la députation serbe grandissent. La Russie les appuie contre l'Autriche.

Riza pacha refusait toujours le vizirat.

Londres, 17 mai. — Suivant une dépêche de St-Petersbourg, du 17, publiée par l'office Reuter, M. Crampton, ambassadeur près cette cour, n'aurait

fait aucune protestation formelle à la réception de la communication du prince Gortschakoff, mais aurait déclaré recevoir cette communication sous toutes réserves.

Le comité insurrectionnel de Marsala a pris immédiatement ses dispositions pour se mettre en rapport avec les places importantes des provinces de Girgenti, Syracuse, Catane, Caltanissetta, et rejeter la défense sur l'extrémité nord et nord-est de l'île. Le corps expéditionnaire, vigoureusement organisé, est composé des volontaires de Garibaldi, venus de l'Italie centrale, et des nombreux volontaires siciliens, qui accourent pour se joindre à eux. Ce corps se trouvait, dit-on, aux dernières dates, entre Calatafimi et Alcamo, sur la route de Palerme, ayant laissé sur sa gauche la ville de Trapani et ayant assuré ses communications avec Marsala. Cette dernière ville est la base d'opérations du corps insurrectionnel. On a élevé, pour la protéger des ouvrages de fortification passagère qu'on termine activement, et qui suffiraient, au besoin, pour la mettre à l'abri d'un coup de main qu'elle n'a pas à craindre en ce moment, car les volontaires, en prenant hardiment l'offensive et en se plaçant entre elle et l'armée royale, l'ont, par cette manœuvre, complètement dégagée. Telle est, d'après les plus récents avis, la situation des choses. L'insurrection marche et se développe, mais aucun engagement n'a encore eu lieu entre les troupes royales et les forces insurrectionnelles.

Le général Lanza, regardé comme un des meilleurs officiers-généraux de l'armée napolitaine, chargé du commandement supérieur des troupes royales en Sicile, vient d'arriver à Palerme. — Havas.

#### ETAT-CIVIL du 1<sup>er</sup> au 15 avril 1860.

NAISSANCES. — 2, Victoire Bodineau, rue de Fenet; — 3, Jules-Léon-Alphonse Artif, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 4, Marguerite Bonin, au hameau du Petit-Poy; — 10, François Gardé, rue de la Gueule-du-Loup; — 11, Eulalie-Léonide Méchin, rue de Fenet; — Jean Peyrinand, rue Braud; — Auguste-Pierre-Charles Ory, rue Saint-Nicolas; — Jeanne-Alexandrine Morançais; — 12, Paul-Julien Fonet, rue de Fenet; — 13, Marie-Blanche Anglade, rue de la Croix-Verte.

#### MARIAGES. — Néant.

DÉCÈS. — 1<sup>er</sup>, Antoine Raguideau, propriétaire, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de la ville de Saumur, 61 ans, rue des Saulais; — Nicolas Béraud, journalier, 49 ans, à l'Hôpital; — Marie-Joséphine Leroux, 2 ans, rue du Portail-Louis; — 4, Joséphine Froger, 39 ans, femme Elie Guillet, rue de la Croix-Verte; — Augustin-Joseph Bedu, fusilier vétérinaire, 46 ans, célibataire, de Fontevault; — 5, Jean Gabillier, potier, 31 ans, célibataire, à l'Hôpital; — 6, Marie-Louise-Florentine Dilger, 5 mois, rue de la Croix-Verte; — 7, Madeline Cotreau, journalière, 64 ans, épouse de René Boucher, rue de Nantilly; — Marie-Augustine Cadet, 9 ans, quai de Limoges; — Léon Baillergeau, 47 ans, ancien notaire, propriétaire, demeurant aux Rosiers; — 8, Jean Pointeau, tailleur de pierres, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 9, Clément Reignier, filassier, demeurant à Longué; — Joseph-Théodore Godard, 5 ans, rue des Potiers; — 10, Marie-Charles-Victoire Jamain, 48 ans, épouse de Louis-Aimé Potin, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Louise Martineau, 34 ans, lingère, à l'Hôpital; — 11, Inconnue, quai Saint-Nicolas; — 12, Jules-Léon-Alphonse Artif, 9 jours, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 13, Julien Jessui, soldat de 2<sup>e</sup> classe au train des équipages, 21 ans, célibataire; — 14, Rosalie Orye, propriétaire, 68 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine, épouse de Duval; — Madeline Cesteau, propriétaire, 54 ans, veuve de Jean Renault, montée du Fort.

#### POMPES FUNÈRES GÉNÉRALES DE FRANCE.

Service de la ville de Saumur.

#### CHANGEMENT DE DOMICILE.

A partir de la Saint-Jean 1860, les ateliers, magasins et bureau de l'administration seront transférés rue Verte, près le Champ-de-Foire.

(241) Le régisseur, AUBEUX.

#### BOURSE DU 16 MAI.

3 p. 0/0 baisse 60 cent. — Ferme à 69 60

4 1/2 p. 0/0 hausse 40 cent. — Ferme à 93 60.

#### BOURSE DU 18 MAI.

3 p. 0/0 baisse 13 cent. — Ferme à 68 83.

4 1/2 p. 0/0 baisse 30 cent. — Ferme à 93 10.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**A LOUER**  
Présentement,  
**UN PREMIER ÉTAGE,**  
Grand'Rue, n° 1, fraîchement décoré  
et garni de glaces.  
S'adresser au locataire. (345)

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
En totalité ou par parties,  
LES  
**Bâtiments, Terres et Prés**  
Appartenant à M. Camille BOUTET,  
Dans la commune de Varennes.

S'adresser à M. CHATRY, proprié-  
taire à Bourgueil, ou à M. DUTERME,  
notaire à Saumur.  
M. Chatry se trouvera à Varennes,  
le jeudi 17 mai 1860, le dimanche  
27 du même mois et les dimanches  
suivants, chez M<sup>me</sup> Sciez, et tous les  
samedis, à Saumur, chez M<sup>me</sup> Dutorme,  
notaire. (230)

**A VENDRE**  
La MAISON occupée par M<sup>me</sup> Pas-  
quier, modiste, rue Saint-Jean.  
S'adresser à M<sup>me</sup> MAUBERT, huissier.

**A VENDRE**  
1° Deux petites FERMES, com-  
mune de St-Lambert.  
2° Et le GRAND JARDIN de Nan-  
tilly, qui sera divisé au gré des acqué-  
reurs.  
S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

**A VENDRE**  
**UNE MAISON,**  
Située rue du Prêche, occupée par  
M. LARDÉ-HUARD.

Elle est composée de quatre pièces  
au rez-de-chaussée et au premier  
étage; deux chambres et un cabinet au  
deuxième étage; greniers, mansarde  
et cabinet; un jardin, avec soixante  
pieds d'arbres; pompe, lieux et bas-  
sin. (199)

**A VENDRE OU A LOUER,**  
Une MAISON, avec JARDIN, rue du  
Petit-Pré. S'adresser à M. BEUROIS,  
place du Roi-René. (480)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à  
Saumur.

**A LOUER**  
Pour entrer en jouissance de suite,  
**UNE AUBERGE**  
parfaitement achalandée.  
Située sur la Levée-Neuve, commune  
de Saint-Lambert.

On céderait au besoin tout ou partie  
du mobilier.  
S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à  
Saumur.

**A LOUER**  
Pour entrer en jouissance de suite ou à  
la Saint-Jean prochaine,  
**UN MAGASIN**  
Situé à Saumur, place de la Bilange,  
maison de M. ANDRÉ-LAVOY.

Ce magasin était occupé en dernier  
lieu par le sieur Balothe, marchand-  
épicer.  
S'adresser à M. ABELARD, avocat,  
ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (223)

**A LOUER,** vaste maison, rue de  
Bordeaux, n° 50, anciennement oc-  
cupée par le sieur Sévin, charron.  
S'adresser à M. Guiot, propriétaire,  
rue de la Visitation, n° 108. (156)

**A LOUER**  
Présentement,  
**UNE MAISON**  
Avec Cour et Jardin.  
Rue Duncan, n° 7.

S'adresser à M. FERBU, tailleur,  
rue Saint-Nicolas. (237)

LIBRAIRIE de E. MILON,  
rue d'Orléans, 59.

**A LOUER,** pour la Saint-Jean pro-  
chaine, par suite d'agrandissement des  
magasins, APPARTEMENTS, com-  
posés de chacun 3 grandes pièces et  
servitudes. (174)

**A LOUER**  
Pour la St-Jean 1860,  
**UNE MAISON**  
Avec beau Jardin et Servitudes.

A Saumur, quai de Limoges,  
occupée par M. Brossay.  
S'adresser à M. BESSON, levée d'En-  
ceinte. (90)

**A LOUER**  
Jolie MAISON bourgeoise, Cour,  
Ecuries et Remise,  
Rue du Pavillon, n° 10. S'adresser  
à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36.

**MAISON A LOUER**  
Pour la St-Jean prochaine.  
Cette maison, située rue Verte,  
près le Champ-de-Foire, est composée  
de huit chambres à feu, deux celliers,  
cours et jardin.  
La maison est fraîchement décorée.  
S'adresser à M. GIRARD fils, mar-  
chand de bois à Saumur. (221)

**A LOUER**  
Pour la St-Jean 1860,  
**UNE MAISON**  
AVEC ÉCURIE, REMISE ET JARDIN,  
Rue du Prêche.  
S'adresser à M<sup>me</sup> DABURON, rue du  
Prêche. (537)

**POMMADE DES CHATELAINES**  
OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.  
Cette pommade est composée de  
plantes hygiéniques à base tonique. Dé-  
couvert dans un manuscrit par CHAL-  
MIN, ce remède infailible était em-  
ployé par nos belles châtelaines du  
moyen-âge, pour conserver, jusqu'à  
l'âge le plus avancé, leurs cheveux  
d'une beauté remarquable. — Ce pro-  
duit active avec vigueur la crue des  
cheveux, leur donne du brillant, de la  
souplesse, et les empêche de blanchir  
en s'en servant journellement.  
Composée par CHALMIN, à Rouen,  
rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur,  
chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOT,  
coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean; à  
Baugé, chez M. CHAUSSEPIED, coiffeur-  
parfumeur. — PRIX DU POT : 3 FR.

**VENTE AU DÉTAIL**  
de  
**FOIN, PAILLE ET AVOINE.**  
M. BOUSSIN a l'honneur de pré-  
venir le public qu'à partir de ce jour  
il fournira à toute personne qui voudra  
s'adresser à lui, du foin, de la paille  
et de l'avoine première qualité.  
S'adresser chez M. Richard, anber-  
giste, rue du Portail-Louis. (225)

**SOINS DE LA BOUCHE**  
et CONSERVATION des DENTS  
**EAU DENTIFRICE**  
**DU DOCTEUR HÉNOQUE**  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
MÉDECIN-DENTISTE, FOURNISSEUR B<sup>6</sup>  
de S. M. L'EMPEREUR.  
Médaille d'or  
donnée par le gouvernement.  
A Paris, chez le D<sup>r</sup> HÉNOQUE,  
médecin-dentiste, r. St-Honoré,  
253. Maison spéciale, r. Vivienne, 41.  
Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU-  
PLISSON, coiffeur, rue d'Orléans.

**LIBRAIRIE ET RELIURE**  
**M. GAULTIER-BRIÈRE**  
Libraire à Saumur,

A l'honneur de faire savoir qu'il entreprend toutes sortes de reliures, depuis  
25 centimes jusqu'à 20 et 25 francs le volume.

Toutes les reliures, même celles au plus bas prix, sont à dos brisé et s'ouvrent  
parfaitement bien. On peut, du reste, facilement s'assurer du genre de travail,  
en visitant l'atelier de reliure, qui fait suite au magasin de librairie.

M. Gaultier-Brière profite de cette circonstance pour rappeler à sa clientèle  
qu'il est dépositaire et correspondant des maisons Hachette, Firmin Didot frères,  
Michel Lévy, Garnier frères, J. Lecoffre, Morizot, etc., et qu'il est, en outre,  
seul dépositaire, à Saumur, des publications de la LIBRAIRIE AGRICOLE et de  
COLOMBIER, éditeur de musique (rue Vivienne); par ce moyen, l'acheteur  
ne se trouve pas forcément engagé à garder un ouvrage qu'il aurait fait venir  
de ces maisons et qui ne lui conviendrait pas.

ON DEMANDE, à cette librairie, UN APPRENTI pour la reliure.

BUREAUX, Rue St-Joseph, 20, A LYON.  
**LA FRANCE** ABONNEMENT :  
Un an . . . . . 9 fr.  
Six mois . . . . . 5  
**LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE.**  
DIRECTEUR : Adrien PELADAN,  
Ancien rédacteur en chef de l'Étoile du Midi, de plusieurs académies.

Défendre les vérités éternelles, glorifier le Bien, le Vrai, le Beau, exalter  
les nobles caractères, les sentiments sublimes, flétrir les penchants mauvais,  
restaurer les croyances, ranimer les énergies de l'âme, interpréter vivement  
cette synthèse de tous les principes qui élèvent par des travaux dûs à la plume  
d'écrivains d'élite: tel est, en abrégé, le programme de la France Littéraire,  
qui paraît le samedi, et qui renferme au bout de l'année la matière de 25 vol.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

7<sup>e</sup> Année. — DEUX numéros par mois AU LIEU D'UN, sans augmentation de prix.

ABONNEMENTS  
Un an, 6 mois.  
PARIS . . . . . 15f. 8f.  
DÉPARTEMENTS . . . . . 18f. 10f.  
Corse, Algérie, }  
Étranger, selon le tarif }  
postal.

**LA FRANCE ÉLÉGANTE**

**JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.**

BUREAUX A PARIS  
Rue Ste-Anne, 64.

Envoyer franco au Di-  
recteur un bon de poste  
sur Paris, ou s'adresser  
aux Libraires ou aux Mes-  
sageries.

La France élégante n'a plus besoin aujourd'hui  
de justifier son succès toujours croissant et la place im-  
portante qu'elle occupe au premier rang des publications  
du même genre: l'accueil qu'elle a reçu lui est un sûr  
garant des sympathies nombreuses qu'elle a fait naître,  
et elle ne négligera rien pour se maintenir dans la voie  
d'améliorations qu'elle a inaugurée. — En paraissant  
deux fois au lieu d'une, elle a trouvé le secret, non-  
seulement de doubler le nombre et la valeur des annexes  
de broderies, de gravures et de musique, mais encore de  
donner à sa rédaction un éclat que chercherait vainement  
à atteindre toute publication rivale.

La France élégante publie dans le courant de  
chaque année: — 1° 24 numéros, format grand in-8°,

édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de  
couleur; — 2° 28 à 30 gravures de modes colorées,  
INÉDITES, dessinées par M<sup>me</sup> HÉLOÏSE LÉLOIR; — 3°  
15 planches de dessins de broderies par les premiers  
dessinateurs en ce genre; — 4° 15 planches de pa-  
trons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vête-  
ments d'enfants; — 5° 4 à 6 planches de tapisserie co-  
loriée ou de dessins pour crochet, filet et tricot; — 6°  
Environ 40 morceaux de musique, de chant et de piano;  
— 7° et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous les  
genres pour dames et demoiselles.

Quant à sa rédaction, il suffit de citer les écrivains qui  
y concourent pour nous dispenser de tout éloge.

La France élégante a publié l'année dernière:

Le Capitaine Simon, par Paul Féval; Del-  
phine, par M<sup>me</sup> Clémence Robert; Berthe,  
par Pierre Zaccane; elle commence en ce moment  
la publication

d'Un Roman de M<sup>me</sup> la C<sup>te</sup> DASH

qui sera suivi de Nouvelles de MM. Des Essarts, Elie  
Berthet, Paul Féval, Emmanuel Gonzalès, Jules Sandeau,  
Etienne Enault, Jules Kergomard, Ponson du Terrail,  
Edmond About, Pierre Zaccane, M<sup>me</sup> Anaïs Ségalas,  
comtesse Dash, Clémence Robert, Maria Delcambre, etc.

Il n'est point de recueils de ce genre qui puissent offrir  
une pareille réunion de talents divers et réellement dis-  
tingués.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.